

FOOT SAVOIE

Bulletin Officiel N°688



Du 18 septembre 2024
District de Savoie de Football
B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX
Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81
Email : district@savoie.fff.fr
Site : <http://savoie.fff.fr>



ATTENTION, MISE EN PLACE D'UNE NOUVELLE PLATEFORME LE JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024.

Un mail a été envoyé aux Présidents et aux correspondants de chaque clubs pour les avertir de la mise en place de cette nouvelle boite et leur donner leur identifiant.

Les Nouvelles boites mails officielles sont à présent :

000000@laurafoot.net

Pour toute demande concernant le fonctionnement des nouvelles boites mails officielles, merci de contacter directement le service informatique de la ligue : informatique@laurafoot.fff.fr

SOMMAIRE

Comité directeur	page 2
Secrétariat.....	pages 3
Commission Délégation	page 4
Commission FMI	pages 5 -6
Commission Sportive	pages 7 - 8
Commission des Jeunes	pages 9 - 16
Commission FUTSAL.....	page 17

Commission des coupes	pages 18 -21
Commission Féminines	page 22
Commission Technique	pages 23- 27
Commission d'Appel en matière disciplinaire	pages 28
Commission des Arbitres	pages 29 – 30
Commission FAFA	pages 31 - 32
Commission de Discipline	pages 33– 34
Annexes :	page 35



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.

COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du Lundi 16 Septembre 2024

Président : Mr ANSELME

Présents :

Mmes LECHALARD - TRILLAT - LEFEVRE.

Mrs. CRESTEE - ELHOMBRE - COHEN - GALLET – JANET – GACHET - VALENTINO - SPADA - SAILE - HUNSTEDT-DESMARIEUX - SOARES – FONTAINE.

Excusés :

Mmes JULLIARD - VINIT.

Mrs. GUICHARD – CLEMENT - TOGNET - YSARD - CAREGLIO.

_**

Nomination à la Commission Technique :

- Malorie GUETAZ
- Morgane PELLEGRIN
- Nicolas PANTEGHINI

Démission de la Commission Technique :

- Yohan FURCY
- Mickaël SERRA

Remerciement du Comité Directeur pour leur investissement pendant de nombreuses années au sein du district.

*_**

INVITATION

Assemblée Générale du club de DRUMETTAZ-CLARAFOND le vendredi 20/09/2024
 - Remerciement

Représentants aux A.G DE LIGUE

Liste en annexe de ce PV



SECRÉTARIAT

RÉUNION du Lundi 16 septembre 2024

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 9 Septembre 2024 au 16 Septembre 2024

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers

AIX FOOTBALL CLUB

Commission Sportive:

U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) - BIOLLAY FOOTBALL CLUB - ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE - ET.S. LE BOURGET DU LAC - F.C. BELLE ETOILE MERCURY (3) - FC HAUTE TARENTEISE (2) - AS UGINE FOOTBALL - J.S. CHAMBERIENNE (2) - FC CHAMBOTTE (2) - A.S. MONT JOVET BOZEL - US LA MOTTE SERVOLEX (2) - ENTENTE VAL D'HYERES (2) - UNION OLYMPIQUE ALBERTVILLE (2) - ALBERTVILLE FOOT 73 - ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE - EF CHAUTAGNE - Mairie de St Alban Laysse - A.S. DE F. LA BOURBRE - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD (3) - U.S. MODANE - U.S. PONTOISE - F.C. ST BALDOPH - U.S. GRIGNON - F.C. NIVOLET (2) - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (2) - FC HTE TARENTEISE - MONTMELIAN.A - CA MAURIENNE - US DOMESSIN - AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC - AIX F.C

Commission des Règlements :

AIX F.C

Commission Des Arbitres :

VANDURME Nathan - Jacky MESTACH - GROS Anthony - HAMADI Mustapha - ZL BOUZIANI Younes - HUNSTEDT Gilles

Commission De Discipline :

Rapport :

LAHMINI Youssef

Commission des Coupes :

HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY - CHALLES S.F. - U.S. MODANE - GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE - F.C. BELLE ETOILE MERCURY

Commission Label :

GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD

Commission Délégation :

FC HAUTE TARENTEISE

Commission FAFA :

Mairie d'UGINE



COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Mercredi 18 septembre 2024

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00,** précédant la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être :

- Enregistré,
- Rempli,
- Renvoyé avec l'adresse officielle du club : n°affiliation@laurafoot.net

Au District de Savoie avec le fichier Excel ci -joint :

[DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS.xlsx](#)



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. **04 79 25 62 71**

mail. **jpcreation@jpcreation.fr**



COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

16 septembre 2024

Président : Patrick JANET 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI pour les U13

Cette saison sera un nouveau déploiement de la FMI.

Il concernera les équipes U13

Il se fera en deux temps :

- Équipes D1 et D2 pour ce début de saison
- Équipes D3 : au printemps

Pour faciliter ce nouveau déploiement le district va mettre à disposition au maximum 2 nouvelles tablettes en fonction des inscriptions.

FMI : formation

Comme toutes les années, nous avons proposé des séances de formation pour les Nouveaux comme pour les anciens membres de vos clubs.

A ce jour : 2 séances de formations ont été demandées :

- Une le 23 septembre au BOURGET (LE MONTCEL sera présent)
- Une autre AVANT PAYS SAVOYARD (j'attends contact du GAPS)

FMI – POINT D'ATTENTION EN DÉBUT DE SAISON pour les CLUBS

Avant le début de saison, le correspondant Footclubs du club doit vérifier le bon paramétrage des comptes des utilisateurs de la FMI au sein de son club (profil, gestionnaire FMI et équipes associées)

Chaque utilisateur étant amené à utiliser la FMI doit avoir vérifié la validité de son mot de passe avant le jour J :

Pour les utilisateurs qui ont l'habitude
d'accéder à Footclubs
en se connectant à Footclubs
(<https://footclubs.fff.fr>)

Pour les utilisateurs FMI exclusivement
(Invité FMI)
en utilisant le module dédié dans la rubrique
assistance de la FMI
(<https://fmi.fff.fr/assistance>)



POUR L'ÉQUIPE RECEVANTE ET L'ÉQUIPE VISITEUSE

La préparation des équipes doit être réalisée via l'interface web (<https://fmi.fff.fr>) uniquement. Ceci permet de récupérer les données en temps réel et d'éviter des échanges de données inutiles sur la tablette

Dès le mardi et jusqu'au vendredi soir au plus tard

Dès le mercredi et jusqu'au samedi soir au plus tard

UNIQUEMENT POUR L'ÉQUIPE RECEVANTE

Les actions de récupération des rencontres et de chargement des données du match ne sont nécessaires qu'une seule fois. Elles doivent être réalisées sur la tablette de l'équipe recevante.

À partir du vendredi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre

À partir du samedi minuit jusqu'au moins 2 heures avant le début de la rencontre

FMI procédure d'effacement données et cache

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe

[FMI_procedure_effacement-données-et-cache.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI_procedure_matches non joués

RAPPEL : tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention

Dans le cas de forfaits ou de terrain impraticable : vous devez remplir la FMI

Pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site

Vous trouverez le lien ci-joint

[PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf \(fff.fr\)](#)

TEAM



PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE

UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM





COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du 16 septembre 2024

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

COURRIERS CLUBS

FC NIVOLET : Lu et noté, vos rencontres D2 et D4 A à domicile seront désormais programmées le samedi à 20h00 au stade des BARILLETTES de Saint Alban Leysse. (sauf les deux dernières journées).

JS CHAMBERY (2) : Lu et noté, couleur maillots (manque couleur de prêt, à donner rapidement, la version « formulaire couleur de maillots » aurait été préférable

Programmation rencontre D2 du 22/09/2024, nécessaire fait (pour info, les rencontres de lever de rideau sont programmées à l'horaire légale le lundi précédant la rencontre, inutile de faire une demande de modification d'horaire).

AS MONT JOVET BOZEL : Lu et noté, liste des rencontres à domicile se déroulant le samedi à 20h00. (sauf les deux dernières journées)

UO ALBERTVILLE (2) : Lu et noté, liste des rencontres à domicile se déroulant le samedi à 20h00. (sauf les deux dernières journées)

Mairie de Saint Alban Leysse : Lu et noté, modalité d'utilisation du stade des BARILLETTES.

AS UGINE (2) : Lu et noté, forfait général de votre équipe 2 en D4 poule B.

MONTMELIAN AF : Lu et noté, couleur maillots de vos 2 équipes séniors.

FC HAUTE TARENTEISE : Lu et noté, planning des rencontres du 21-22/09/2024

NOTE AU CLUB

AS UGINE (2) : Lu et noté, forfait de votre équipe 2 en D4 poule B, vous serez amendé, comme nos règlements le prévoient, de 175 € pour forfait général après formation des poules et des calendriers, fiche navette trésorerie.

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Match n° 28650361 du 22/09/2024 D1 **FC CHAMBOTTE 2/ST PIERRE SPORT 1** se jouera au stade FRANCIS IVARS à la BIOLLE à 12H45.

Match n° 28958105 du 21/09/2024 D4 A **FC NIVOLET 2/ENT VAL D'HYERES 2** se jouera au stade des BARILLETTES Synthétique à 20H



IMPORTANT

PROLONGATION DE DATE POUR DECALER DES RENCONTRES LE SAMEDI A 20H00

La possibilité est donnée aux clubs ayant l'éclairage homologué de déclarer des rencontres, sans l'accord du club adverse, au samedi soir 20H00 jusqu' au 22 Septembre 2024.

En effet, la limite initiale du 1 Septembre 2024 parue sur les règlements était trop juste pour les clubs. Il faut envoyer un mail au District avec la liste des rencontres à programmer le samedi soir 20H00 pour l'ensemble des championnats.

Article 24-2-5 District de Savoie Couleurs maillots : Les clubs qui ne sont pas à jour à partir du 22/09/2024, la commission appliquera le règlement du District (AMENDE)

Article : 24-2-5 District de Savoie - Couleurs maillots

Les clubs qui ne sont pas à jour à partir du 22 septembre 2024, la commission appliquera le règlement du District (AMENDE).

ARTICLE 34.1.2.1 du District de Savoie

**Pour toute modification il faut obligatoirement l'accord du club adverse via Footclubs Avant le lundi 18 H qui précède la rencontre pour tout changement (horaire, date, terrain et match inversé)
Les demandes arrivant à partir du mardi seront hors délais !!!**

LA COMMISSION RAPPELLE QUE SEUL LES MAILS VENANT DE LA MESSAGERIE OFFICIEL DU CLUB SERONT PRIS EN COMPTE

Pour la saison 2024/2025

Numéro du club « 0000000@laurafoot.net »

Veillez renseigner au plus tôt sur Foot clubs les contacts, au moins 2 afin de pouvoir joindre le club le Week end en cas de problèmes divers.

RAPPEL REGLEMENT SPORTIVE

Procédures d'exception :

La F.M.I. est obligatoire pour les compétitions évoquées en préambule. A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès

à la F.M.I. le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la F.M.I. sera examiné par la Commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction.

Cas non prévus :

Les cas non prévus au présent règlement et dans les procédures et règlements F.F.F. seront traités par la Commission sportive



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

16 septembre 2024

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 16 septembre 2024

COURRIER REÇU

Reçu :

AIX FC :

Mr PEULTIER

GAPS :

Mr PETIT

MAIRIE DE ST-ALBAN-LEYSSE :

MOTIF occupation du terrain des BARILLETES

PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

Matches :	N°28860584	GAPS – ST - BALDOPH reporté suite coupe GAMBARDELLA
	N°28860586	JS-CHAMBERY–AIX les BAINS reporté suite coupe GAMBARDELLA
	N°28860585	FC MERCURY - AS UGINE reporté suite coupe GAMBARDELLA
	N°28860587	CHAM SPORT 73 – ES-TARENTOISE reporté suite coupe GAMBARDELLA
		UO ALBERTVILLE EXEMPT

Les matchs remis se joueront le 26 octobre 2024

INFORMATIONS

**Afin d'éviter des soucis la commission souhaite avoir les contacts pour les équipes U20
Veuillez envoyer les coordonnées des responsables. URGENT**

**La commission ayant reçu plusieurs mails non signés nominativement
Veuillez remédier à cela pour les mails à venir MERCI**



U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

16 septembre 2024

Courriers reçus

F C BELLE ETOILE MERCURY : (2 Courriers)

Réponse au Mail : du F C BELLE ETOILE MERCURY qui constate que sur 3 journées de la 1^{ère} phase du championnat U17, ses 2 équipes U 17 reçoivent alors qu'un désidérata avait été formulé pour alternance U17 1 et 2 et U20 :

Nous avons tenu compte de vos 3 formations lors de la refonte des calendriers U17, en effet aucune journée ou vous recevez avec vos 3 formations qui jouent le samedi après-midi.

Avec 3 poules ou le nombre d'équipes est différent, cela a été très compliqué à mettre en place.

Merci pour votre compréhension.

SAINT ALBAN LEYSSE : Neutralisation des terrains 2 jours/ semaine (mardi et dimanche)

GJ LA SAVOYARDE : coupe

GAPS : coupe

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs de LA MOTTE SERVOLEX se joueront à 16H30 à LA MOTTE SERVOLEX

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

TOUS les matchs sont programmés à **15H00** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB **avec accord des deux clubs concernés**

NOTE AUX CLUBS

RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.



Changement Match Week-end 21 septembre 2024

Niveau 1 :

Poule A

Match n°29538479 : FC CHAMBOTTE- FC NIVOLET se jouera à 15H30 à LA BIOLLE

Poule B

Match n°29538496 FC NIVOLET - CA MAURIENNE se jouera à 15H30 stade des BARILLETES

Niveau 2 :

Poule A

Match n°29549839 FC BELLE ETOILE MERCURY- GJ LA SAVOYARDE se jouera à 17H00 à MERCURY

Match n° 29549840 SAINT PIERRE SPORT 1 - FC HAUTE TARENTEISE 2 se jouera à 17H00 à ST PIERRE

Note aux clubs

Cas des joueurs U16 et U17 des clubs qui ont engagés des équipes U16 R et U18 R en Ligue, jouant également en U17 Départemental

Vous trouverez en annexe de ce PV une note explicative concernant les Cas des joueurs U16 et U17 des clubs qui ont engagés des équipes U16 R et U18 R en Ligue, jouant également en U17 Départemental.





U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 16 septembre 2024

Courriers des clubs

LA SAVOYARDE : Lu votre Planning
U.S. LA MOTTE S. : Noté absence de terrain
ENT DRUMETTAZ : Noté occupation de vos terrains.
E.S. TARENTEISE U/15.A 8 : Noté.

MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES.

D.1. POULE A.

Match N°. 29547394 GJ. LA SAVOYARDE 1 / F.C. NIVOLET 2. Se joue à MONTMELIAN.
Match N°. 29547396 U.S. CHARTREUSE G. 1 / 1 BASSE MAURIENNE 1. Se joue à ST. LAUENT DU P.
Match N°. 29547398 E.S. TARENTEISE I / CHAUTAGNE CULOZ 1. Se joue à AIGUEBLANCHE.

D.1. POULE B.

Match N°. 29422962 AS. HTE.COMBE 1 / F.C. MERCURY. Se joue à MONTAILLEUR. Stade MANZONI
Match N°. 29423691 CA. MAURIENNE 1 / U.S. LA MOTTE 1. Se joue **SAMEDI 21 09. À 15H30.** Au stade GAVARINI st. jean de Maurienne.

D.2. POULE A.

Match N°. 29423043 GAPS 2. / F.C. MERCURY 2. Se joue stade de LA BRIDOIRE.
Match N°. 29423045 G J LA SAVOYARDE 2 / U.S GRIGNON 1. Se joue à LAISSAUD.
Match N°. 29423046 BAUGES F.C. 1 / HTE.TARENTEISE 2. Se joue à 11H30 Stade LESCHERAINES

U15 A HUIT engagements

- ST. PIERRE SPORT
- U.O. ALBERTVILLE
- E.S. TARENTEISE.

POUR INFO AUX CLUBS.

La journée N°.4 du 06/10/2024. Les terrains du Club de DRUMETTAZ étant indisponibles. Les :

Match N°. 29547405 DRUMETTAZ 1 / CHAMBERY SAVOIE F. D.1.A. Sera inversé.

Match N°. 29423054 DRUMETTAZ 2 / HAUTE TARENTEISE 2. D.2.A Sera inversé.

Dans l'éventualités ou ce n'est pas réalisable, ces matchs peuvent être joués en semaine sinon sur Les plages des dates « Match remis ».



NOTE DE LA COMMISSION POUR LE CALENDRIER DES POULES.

Tenant compte dans toute la mesure du possible des desideratas émis officiellement. Tout en portant un soin particulier aux distances kilométriques entre les équipes pour éviter les frais.

Suite aux derniers courriers arrivés ce lundi 16/09, concernant des arrêtés municipaux, les modifications de jumelage et d'alternance. La commission à recomposée les poules concernées.

Suite à tous ces perturbations le calendrier sera modulable voir ajustable en fonction des matchs de la journée suivante pour info ne manquez pas d'avertir la commission avant le lundi 18H00. Et cela pour tout le championnat d'automne.





U13 Yann THILL : 06 50 96 07 02

DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
U13 - SAISON 2023 / 2024 - AUTOMNE

D1	EXCELLENCE - Poule A	D1	EXCELLENCE - Poule B	D1	EXCELLENCE - Poule C
	FC HAUTE TARENTEISE 1		GROUPEMENT LA SAVOYARDE 1		AS BOZEL 1
	AIX FC 1		AIX FC 2		AS HAUTE COMBE 1
	FC CHAMBOTTE 1		US CHARTREUSE GUIERS 1		CHAMBERY SF 3
	CHAMBERY SF 1		CHAMBERY SF 2		AS UGINE 1
	FC NIVOLET 1		FC NIVOLET 2		ES TARENTEISE 1
	US LA MOTTE 1		US LA RAVOIRE 2		FC VILLARGONDRAN 1
	US LA RAVOIRE 1		ES DRUMETTAZ 1		ENTENTE BASSE MAURIENNE 1
	US GRIGNON 1		GAPS 1		FC MERCURY 1
			GAPS 2		
			US LA MOTTE 2		

D2	PROMO - EXCELLENCE - Poule A	D3	1ère DIVISION - Poule A
	AS LE MONTCEL 1		AS LE MONTCEL 2
	AIX FC 3		AIX FC 4
	ES DRUMETTAZ 2		ES DRUMETTAZ 3
	ES BOURGET DU LAC 1		ES BOURGET DU LAC 2
	FC CHAMBOTTE 2		FC CHAMBOTTE 4
	FC SUD LAC 1		FC SUD LAC 2
	CHAMBERY SPORT 2		CHAMBERY SPORT 3
	ENTENTE VAL D'HYERES 1		CS BELLEY 4
	EF CHAUTAGNE CULOZ 1		FC BAUGES 1
	EXEMPT.		CA YENNE 1

D2	PROMO - EXCELLENCE - Poule B	D3	1ère DIVISION - Poule B
	US DOMESSIN 1		US DOMESSIN 2
	US CHARTREUSE 2		US CHARTREUSE 3
	ENTENTE VAL D'HYERES 2		ENTENTE VAL D'HYERES 3
	BIOLLAY FC 1		BIOLLAY FC 2
	JS CHAMBERY 1		JS CHAMBERY 2
	FC NIVOLET 3		FC NIVOLET 4
	CHAMBERY SAVOIE FOOT 4		CS BELLEY 5
	CHAMBERY SPORT 1		GAPS 3
	CHALLES SF 1		GROUPEMENT LA SAVOYARDE 3
	EXEMPT.		COGNIN SPORT 1

D2	PROMO - EXCELLENCE - Poule C	D3	1ère DIVISION - Poule C
	US LA MOTTE 3		US LA MOTTE 4
	FC LA ROCHETTE 1		FC LA ROCHETTE 2
	US LA RAVOIRE 3		US LA RAVOIRE 4
	ST PIERRE SPORT 2		ST PIERRE SPORT 3
	AS BARBERAZ 1		AS BARBERAZ 2
	GROUPEMENT LA SAVOYARDE 2		GROUPEMENT LA SAVOYARDE 4
	FC ST BALDOPH 1		FC ST BALDOPH 2
	CA MAURIENNE 1		COEUR DE SAVOIE 1
	ENTENTE BASSE MAURIENNE 2		FC CHAMBOTTE 3
	AS HAUTE COMBE 2		FC NIVOLET 5

D2	PROMO - EXCELLENCE - Poule D	D3	1ère DIVISION - Poule D
	ES TARENTEISE 2		ES TARENTEISE 3
	FC MERCURY 2		FC MERCURY 3
	FC HAUTE TARENTEISE 2		FC HAUTE TARENTEISE 3
	UO ALBERTVILLE 1		UO ALBERTVILLE 2
	US GRIGNON 2		US GRIGNON 3
	US MODANE 1		US MODANE 2
	ST PIERRE SPORT 1		AS UGINE 2
	ENTENTE BASSE MAURIENNE 3		FC BEAUFORTAIN 1
	USGM LA BATHIE 1		AS BOZEL 2
	ST MICHEL SPORT 1		FC VILLARGONDRAN 2



Les calendriers sont sur le site.

A noter que les journées 8 (21 décembre 2024) et 9 (28 décembre 2024) pour les poules de 10 sont fictives et ne se joueront pas.

Note aux clubs : ENTENTE

Les clubs doivent configurer leur entente sur FOOTCLUB, pour chaque équipe engagée

ENTENTE BASSE MAURIENNE : Merci de faire la demande d'entente pour votre équipe 3 afin que nous puissions la renommer dans nos poules. Ceci pour éviter toute complication avec la FMI en U13 D2 poule D lors de vos matchs."





F.A.L.

Engagements d'équipes de jeunes via le F.A.L. (plateforme Foot Animation Loisir).

Nouveauté cette saison :

Tous les engagements des équipes du Football Animation (U6, U7, U9, U11) & Féminines (U9F, U12F) s'effectueront via l'application F.A.L. (Foot Animation Loisir), accessible depuis FootClubs.

Aucun mail ou courrier ne sera traité, ni pris en compte.

Tous les desideratas s'effectuent également pendant les engagements.

Vous retrouverez en ANNEXE du PV, la procédure pour engager les équipes, via le F.A.L. :

- [PROCEDURE FAL – Engagements d'équipes](#)

Un article a été publié sur le site du District de Savoie de Football.

Merci de réaliser les engagements dont vous êtes certains, dès que possible.

Avec l'arrivée de nouveaux joueurs, peut-être avez-vous des incertitudes concernant certains engagements (équipes 3 ou 4), vous pourrez les réaliser plus tard dans la saison.

Date limite d'engagement pour les U6, U7, U9, U11 & U9F, U12F :

Lundi 23 septembre 2024

Cela nous permettra de vous proposer les calendriers dans les meilleurs délais.

Pour celles et ceux qui le peuvent, merci d'anticiper cette date butoir.

Edouard FROGER, référent Football Animation



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 16 septembre 2024

Saison 2024/2025

Liste des équipes inscrites au 9 Septembre 2024

Pour le 73 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2

FUTSAL BOURGET UNITED 1

U S CHARTREUSE GUIERS 1

FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN

Pour le 74 :

THONON LES BAINS

CLUSES BONNEVILLE FORON 74

En attente de confirmation : FLAC 3

Une réunion par Visio est programmée le 19 septembre 2024 à 18h30.

Bien sur les clubs intéressés du 73 et 74 peuvent se joindre.

Participer Zoom Réunion.

<https://us02web.zoom.us/j/83946450839?pwd=4OjvFa0o4ZvPcQv0am9A38OdFIHvn7.1>





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du 16 septembre 2024

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET,

Excusée : Ghislaine RAYNAL,

COUPE DE FRANCE

COUPE DE FRANCE
MATCHS DU 4^{ÈME} TOUR
28 & 29 SEPTEMBRE 2024 - GROUPE C

FC. BALLAISON (D1)	VS	ENT. S. DE TARENTEISE (R3)
C.S. D'AYZE (D1)	VS	GFA RUMILLY VALLIERES (N2)
UNION SPORTIVE CULOZ GRAND COLOMBIER (D2)	VS	CLUSES SCIONZIER FOOTBALL CLUB (R1)
C.S.A. POISY (D2)	VS	FC. LYON FOOTBALL (R2)
A.M.S. TRAVAILLEURS TURCS OYONNAX (D1)	VS	FC. VAULX EN VELIN (R1)
U.S. PONTOISE (R3)	VS	CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL (N3)
A. S. C. SALLANCHES (D1)	VS	ET.S. FILLINGES (D2)
F. C. BRESSANS (R3)	VS	F. C. DU FORON (R2)
U.S. FEILLENS (R2)	VS	AIX F.C. (R2)
ESB FOOTBALL MARBOZ (R3)	VS	J.S. CHAMBERIENNE (R3)
ENTS. THYEZ (D2)	VS	A.C. SEYSSINET PARISSET (N3)
ET.S. SEYNOD (R3)	VS	FC. DOMBES BRESSE (R3)
C.S. VIRIAT (R3)	VS	AIN SUD (R1)
FC. LA SURE (D2)	VS	A. S. DE MONTREAL-LA CLUSE-FOOTBALL (R3)
F. C. COLOMBIER-SATOLAS (R3)	VS	STE S. ALLINGES (D1)
U.S. ANNECY LE VIEUX (R2)	VS	FOOTBALL CLUB VEYLE SAONE (R3)
A.S. PORTUGAIS FAVERGES (D2)	VS	A.S. MISERIEUX TREVOUX (R2)



COUPE DE FRANCE FEMININE

Les rencontres du 2^{ème} tour se dérouleront le **dimanche 29 septembre 2024**

En attente du tirage

TIRAGE DES COUPES

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

Tour de cadrage le dimanche 27 octobre 2024

Tirage prévu le 30 septembre 2024

RAFFIN

Tour de cadrage le dimanche 27 octobre 2024

Tirage prévu le 30 septembre 2024

FEMININES A 8

1/4 de finale soit le 19-20 ou 21 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

U20 TRIQUET

1/4 de finale le samedi 20 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

U17 TRONCY

2^{ème} tour le samedi 19 octobre 2024

Tirage prévu le lundi 30 septembre

U15 PILLET

2^{ème} tour le samedi 19 octobre 2024

Tirage prévu le lundi 30 septembre

TRANSMISSION FMI

L'utilisation de la FMI sera obligatoire des catégories U15 à séniors filles et garçon
Avec l'obligation de la transmettre le dimanche soir avant 20h00

En cas de problème, merci d'envoyer par SMS
Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier



U13 PITCH

1^{er} tour le samedi 21 septembre 2024 à 14h00
3 qualifiés par plateaux

A CHARTREUSE

Plateau N° 1

A	CHAMBERY SAVOIE FOOT
B	CŒUR DE SAVOIE
C	CHARTREUSE
D	CHAMBOTTE
E	DOMESSIN

A ST PIERRE

Plateau N° 2

	BOZEL	A
	BAUGES	B
	ST PIERRE	C
	QUEIGE	D
	FC HT	E

A MERCURY

Plateau N° 3

A	MERCURY
B	UGINE
C	LA BATHIE
D	GRIGNON
E	SUD LAC

A ES TARENTOISE

Plateau N° 4

	MARTHOD	A
	UOA	B
	AS HTE COMBE	C
	VAL D'HYERES	D
	ES TARENTOISE	E

AU NIVOLET

Plateau N° 5

A	FC MAURIENNE
B	LA RAVOIRE
C	JS CHAMBERY
D	NIVOLET
E	CHAUTAGNE

A AIX

Plateau N° 6

	GAPS	A
	AIX FC	B
	SAVOYARDE	C
	COGNIN	D
	BARBERAZ	E

A LA MOTTE SERVOLEX

Plateau N° 7

A	CHALLES
B	LA MOTTE SERVOLEX
C	CAM
D	CHAMBERY SPORT 73
E	YENNE

A DRUMETTAZ MOUXY

Plateau N° 8

	MONTCEL	A
	BIOLLAY	B
	DRUMETTAZ MOUXY	C
	ST BALDOPH	D
	LE BOURGET	E

A LA ROCHETTE

Plateau N° 9

A	ENT B MAURIENNE
B	ST MICHEL
C	MODANE
D	LA ROCHETTE
E	



Foot SAVOIE



PV N°688 du 18 septembre 2024

U13 PIGNIER-SERALINI

1^{er} tour le samedi 19 octobre 2024
Le tirage est prévu le 30 septembre 2024

Pour rappel suite à l'AG :

Les clubs jouant en U13 D1 seront engagés en Coupe PIGNIER
Les clubs jouant en U13 D3 seront engagés en Coupe SERALINI

A partir de cette année les clubs jouant en **U13 D2** ont la possibilité de choisir leur Coupe :

- Reçu désidérata de : ENT VAL D'HYERES, CHALLES, MODANE

Votre demande devra être envoyée via votre messagerie officielle au district à l'attention de la commission des Coupes avant le **30 septembre dernier délai.**
Au-delà de cette date la commission engagera elle-même les clubs dans l'une des deux Coupes.

U11 CREDIT AGRICOLE

1^{er} tour le samedi 19 octobre 2024
Le tirage est prévu le 30 septembre 2024

RETOUR FEUILLE DE PLATEAU

Les feuilles de plateaux devront être retournées au district de Savoie au plus tôt le mercredi précédent celui-ci.

Si vous en avez la possibilité merci d'envoyer par SMS

La photo de la feuille du classement finale



FEMININES SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Réunion du 16 septembre 2024

COURRIER REÇU

Reçu : FC HTE TARENTEISE planning occupation des terrains
FC LA ROCHETTE Suite demande de modification de la rencontre du 22/09/24

CHAMPIONNAT

Matchs du 22 septembre :

Match n°29203732 ST-REMY UN. SP / DOMESSIN US se jouera à 10 h 00

Match n°29203733 ENT APCR ESB / ENT.F. CHAUTAGNE se jouera à 10 h 00 à BOUTRON

Match n°29203734 HTE-TARENTEISE 2 / CS FOOTBALL se jouera à 10 h 00 à AIME LA PLAGNE Stade
JEAN CLAUDE ROCCA

Match n°29203735 ENT PONT BOURBRE / FC LA ROCHETTE se jouera à 10 h 00 au PONT de
BEAUVOISIN

Match n°29203736 USC AIGUEBELLE / CA YENNE se jouera à 10 h 00

INFORMATIONS – NOTE AUX CLUBS

ENT PONT BOURBRE LA COMMISSION EST D'ACCORD POUR : équipe 1 évolue en ISERE sur terrain Isérois. Equipe 2 évolue en Savoie sur terrain Savoyard.

koesio
CONNEXION MAXIMALE

Vous accompagne dans votre transformation numérique

Retrouvez-nous dans notre agence de **Sarberoz**
04 79 69 87 60

koesio.com

Services offerts :

- Impression
- Gestion & datas
- Sécurité
- Informatique
- Gestion Documentaire
- Communication



COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 18 septembre 2024

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - julien.tranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - edouard.froger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

<https://savoie.fff.fr/simple/calendrier-technique-2023-2024/>

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
- Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
- Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.

Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente. Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2024 - 2025

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 16 octobre 2024 et mercredi 6 novembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 8

Elisa DOS SANTOS RAFAEL (ETS LE BOURGET DU LAC)

Ludovic GONZAGUE (UO ALBERTVILLE)

Anthony LELONG (FC HAUTE TARENTEISE)

Sabine VAILLANT (MONTMÉLIAN A)

Nicolas LEROY (FC CHAMBOTTE)

Pauline LASSIAZ BLANCHON (US GRAND MONT LA BATHIE)

Julie MORAND – Teuira TEFAATAU (FC BAUGES)

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes

Dates : samedi 19 octobre 2024 et lundi 11 novembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 5

Frédéric ROHLES (JS CHAMBÉRIENNE)

Theo DIHILI (FC LAISSAUD)

Killian DULLIN - ERRARD Thibaut (FC BAUGES)

Valentin SIMAC LEJEUNE (FC DU NIVOLET)

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : jeudi 31 octobre 2024 et samedi 14 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 1

Evan LEBRETON POTHIN (AS BARBERAZ)

- Formation CFI Projet Club - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 14 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 18 janvier 2025 et mercredi 5 février 2025

Lieu : LA MOTTE SERVOLEX

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 9

Olivier DALPHIN – Killian DULLIN – Thibaut ERRARD (FC BAUGES)

Antoine MIGUET – Lambert VITE (US LA MOTTE SERVOLEX)

Laura BUCHET DIT CARRON (FC CHAMBOTTE)

Dean PAJAJ (UO ALBERTVILLE)

Candidat non prioritaire car hors département

Evan MOREN (CLUSES SCIONZIER FC (74))

Christian MOUNOUNGOU (CS ST PIERRE EN FAUCIGNY (74))



- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 7 mars 2025 et mercredi 23 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 13

Johnny HOAREAU – Thomas LAURENT (FC LAISSAUD)

Romuald BENDOTTI (MONTMÉLIAN A)

Alexandre DESCH (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Ilter SASMAZER (AIX FC)

Rudy HUOT – Godefroid SESSOU (UO ALBERTVILLE)

Baptiste ORDONNEZ (US LA MOTTE SERVOLEX)

Nicolas HOUDAYER (ST PIERRE SPORT)

David MALAVASSI – Delphine TOUFFLET (FC BAUGES)

Mathieu TESSIER (ENT F CHAUTAGNE)

Candidat non prioritaire car hors département

Piotr SAPON (ETS CHILLY (74))

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 29 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 7

Mehmet GOK (FC BAUGES)

Vincenzo MALVASO - Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)

Salvatore GALLETTI (AIX FC)

Fode Mamoudou TOURE (UO ALBERTVILLE)

Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)

Candidat non prioritaire car hors département

Dorval LOURENCO (FC CRUSEILLES (74))

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 19 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscriptions reçues : 3

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)

Jérôme BONTRON – Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)

- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 12 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0



- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 150 €

Inscription reçue : 0

CERTIFICATIONS 2024 - 2025

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mercredi 13 novembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 21 novembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Romain LESUR – Théo ALEXANDRE (AIX FC)

Gilles MIGUET (AS NOVALAISE)

Mohamed OUTCHIRI (ENT DRUMETTAZ MOUXY)

Candidat non prioritaire car hors département

Driss SIF (ENT S ST PRIEST)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 3 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 2

Candidat non prioritaire car hors département

Driss SIF (ENT S ST PRIEST)

Grégory FRANCO (SPORTING NORD ISERE (38))

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 10 décembre 2024

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 17 mars 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

Marco SALERNO (US ANNECY LE VIEUX (74))



Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 6 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 22 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 2 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 0



COMMISSION D'APPEL EN MATIERE DISCIPLINAIRE

Président : Maurice BILLAUD

Lundi 16 septembre 2024

Présents : F. Fontaine (Président), M. Billaud (Vice-président), C.Valentino (Secrétaire), B. Camus, S. Cohen, G. Pillet et J. Lathuile .

Décisions

Dossier N°1 : Réouverture du dossier d'Appel du club du Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard (GAPS) et du Comité de Direction du District de Savoie de Football contre la décision de la Commission d'appel en matière disciplinaire au sujet de la sanction infligée à l'encontre d'un joueur du club du GAPS concernant le match N° 28106556 ES DRUMETTAZ MOUXY - GAPS ¼ de Finale de la Coupe de Savoie U20 du 9 mai 2024

Pour rappel, considérant les témoignages nouveaux apportés par le joueur incriminé, la mère de ce joueur et les dirigeants des deux clubs, la Commission d'Appel a décidé (dossier n°7 du 8 juillet 2024) :

- De rouvrir le dossier concernant la sanction infligée à un joueur du club du GAPS: 3 ans fermes avec date d'effet au 24/06/2024 et 260 € d'amende.
- De soumettre ce dossier à instruction

Afin de respecter les procédures disciplinaires, dans le cadre de la réouverture du dossier citée ci-dessus, la Commission d'Appel décide :

1. d'annuler les sanctions prises à l'encontre du joueur du GAPS incriminé (3 ans fermes avec date d'effet au 24/06/2024 et 260 € d'amende) pour le respect du double degré de juridiction et du droit de la défense,
2. de renvoyer l'affaire devant la Commission de Discipline du District de Savoie pour mise en instruction du dossier.

Cette décision est susceptible de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un mois à compter de sa notification dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R 141-5 et suivants du code du sport (saisine obligatoire du Comité National Olympique et Sportif à Paris dans un délai de 15 jours préalablement à tout recours contentieux).

Le Président
Fabien FONTAINE

Le Secrétaire
Christophe VALENTINO

COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

arbitres@savoie.fff.fr



Réunion du 16 septembre 2024

La CDA

Présents: Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Christophe DUPAYS, Alphonse LOMBARD,
Excusés : Mrs Luc ALIX, Maxime LAMBERT, Evan BONTRON, Jacky MESTACH, Emmanuel BONTRON,

COURRIERS CLUBS et ARBITRES

Mail, Courrier Club:

-FC BAUGES, demande de procédure pour une possible mutation d'arbitre d'un autre district

Mail, Courrier Arbitre:

-M. Hamza SBARTAI (LA RAVOIRE), demande de remboursement de frais de déplacement du 08/09/24
match de coupe U15 : ST BALDOPH /FC NIVOLET (forfait de ST BALDOPH)

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur:

-M. Gilles HUNSTEDT observation de M. Hamza DUMANDAG (CSF), le 14/09/24
-M. Jacky MESTACH observation de M. Laurent DENEUX (LAISSAUD), le 15/09/24

Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF:

-M. Jacky MESTACH (Vice-Président CDA), Compte-rendu sur prestation rendue difficile lors d'un match.
-M. Antonio MARQUEZ (LIGUE AURA), dossier arbitre indépendant Jérémy ALIX

ASSEMBLEE GENERALE ARBITRES - SAISON 2024 / 2025

PV N°688 du 18 septembre 2024



Remerciements au club de FC SUD LAC

Ainsi qu'à la municipalité de VOGLANS

Pour le prêt des installations (stade et salle polyvalente)

Pour le déroulement de l'Assemblée Générale des Arbitres (test physique / théorique) de début de saison
le Samedi 07 septembre 2024

NOTE AUX ARBITRES

RAPPEL (Procédure dossier médical) :

Vous devez impérativement suivre la procédure indiquée sur votre dossier médical:

- Pour les jeunes à partir de l'âge de 18 ans le questionnaire médical de suffit plus, vous devez voir votre médecin généraliste ou sport **OBLIGATOIREMENT** pour établir un DMA.
- Pour les arbitres de + de 18 ANS à 34 ans établir un DMA et un ECG est à faire une seule fois.
- Pour les arbitres de 35 ans à 50 ans un DMA et un ECG + TEST D'EFFORT est à faire tous les 5 ans
- Pour les arbitres de plus de 51 ans un DMA et un ECG sont à faire tous les ans et un TEST D'EFFORT est à faire tous les 5 ans.

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE

FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE

A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage à destination des candidat(e)s arbitres jeunes ou seniors.

Elle se déroulera aux dates suivantes :

Du 19 octobre 2024 au dimanche 20 octobre 2024 (séance 1 à 6)

(Le lieu reste à définir)

Et

(Au DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE -MAISON DES SPORTS- CHAMBERY) à la date suivante :

Le samedi 26 octobre 2024 (séance 7 administrative et examen)

Clubs, les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue. Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats (Bien-sûr selon vos possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F : 04.72.15.30.21

ou

formations@laurafoot.fff.fr



COMMISSION FAFA

Réunion du lundi 16 Septembre 2024

Présents : MM. D. ANSELME, C. VALENTINO, Mme S. TRILLAT

Informations F.A.F.A. Equipement – Saison 2024/2025

La campagne F.A.F.A. 2024/2025 est ouverte.

Les collectivités/clubs souhaitant déposer un dossier de demande d'aide au titre du F.A.F.A. doivent informer le district avant le 31 janvier 2025.

Tous les dossiers devront être impérativement présentés par les collectivités.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore été aidées.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

La Commission reste à votre disposition pour tous renseignements.

Le lien vous permettant d'accéder au cahier des charges (documentation et imprimés) vous sera communiqué sur le prochain Foot Savoie.

Informations F.A.F.A. Transport – Saison 2024/2025

La campagne F.A.F.A. 2024/2025 est ouverte.

Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison 2024/2025 est de 8000 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes ou diminué.

Les clubs souhaitant bénéficier de l'aide FAFA pour l'achat d'un mini bus doivent contacter le district par mail avant le 30 novembre 2024.

Après cette date plus aucun dossier ne sera recevable.

La Commission reste à votre écoute pour tous renseignements concernant les modalités ainsi pour vous aider à construire le dossier.

Le lien vous permettant d'accéder au cahier des charges (documentation et imprimés) vous sera communiqué sur le prochain Foot Savoie.



Notes aux clubs

Réponse AS LE MONTCEL :

Compte tenu du classement de votre terrain, votre dossier est non éligible.

AS BOZEL :

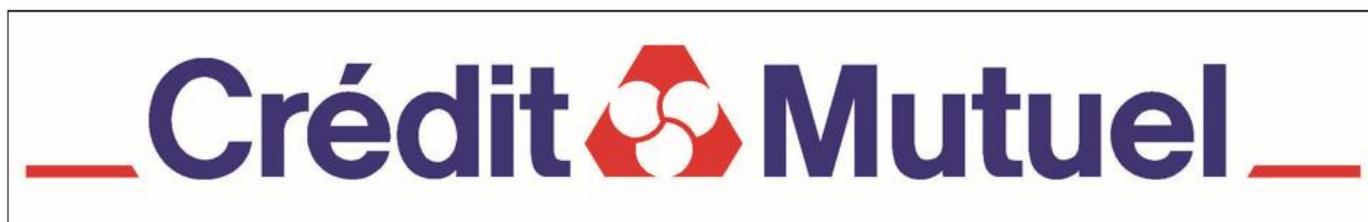
La Commission accuse réception de votre dossier.

Dossier en cours d'instruction.

A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2024/2025. La répartition s'effectuera au début de l'année 2025 (1er trimestre).

La Commission prendra contact avec vous pour un rendez-vous prochainement.

Le lien vous permettant d'accéder au cahier des charges (documentation et imprimés) vous sera communiqué sur le prochain Foot Savoie.





COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du 16 Septembre 2024

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF - Sandra FONTI - Mario LAURENCIN - Francis MOREL BIRON

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de Séance de la Commission de Discipline,
Patrick GALLET

Secrétaire de la Commission de Discipline
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club. Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.



POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

Commission Discipline du 16 septembre 2024						
Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
16/09/2024	Coupe R TRONCY U17	Joueur	AIX F.C.	07/09/2024	4 MF dont Auto	08/09/2024
16/09/2024	D4	Joueur	ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE	08/09/2024	4 MF dont Auto	09/09/2024
16/09/2024	Coupe R TRONCY U17	Joueur	C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE	07/09/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	23/09/2024
16/09/2024	Coupe R TRONCY U17	Joueur	C.A. YENNOIS	07/09/2024	Auto suff pas rapport arbitre	08/09/2024
16/09/2024	D2	Joueur	C.A. YENNOIS	08/09/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	23/09/2024
16/09/2024	D3	Joueur	COEUR DE SAVOIE FOOTBALL	08/09/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	23/09/2024
16/09/2024		Joueur	ENT. S. DE TARENTEISE		2 Matches Fermes	16/09/2024
16/09/2024		Joueur	ENT. S. DE TARENTEISE		4 Matches Fermes	16/09/2024
16/09/2024	D4	Joueur	ENT. VAL D HYERES	08/09/2024	Auto suffisant	09/09/2024
16/09/2024	D4	Joueur	ENT. VAL D HYERES	08/09/2024	Auto suffisant	09/09/2024
16/09/2024	D4	Joueur	ENT. VAL D HYERES	08/09/2024	Auto suffisant	09/09/2024
16/09/2024	D3	Joueur	ET.S. LE BOURGET DU LAC	08/09/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	23/09/2024
16/09/2024	Coupe R TRONCY U17	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	07/09/2024	4 MF dont Auto	08/09/2024
16/09/2024	Coupe R TRONCY U17	Joueur	F. C. CHAMBOTTE	07/09/2024	4 MF dont Auto	08/09/2024
16/09/2024	D4	Joueur	F.C. LAISSAUD	08/09/2024	4 MF dont Auto	09/09/2024
16/09/2024		Joueur	F.C. ST BALDOPH		4 Matches Fermes	16/09/2024
16/09/2024	D3	Joueur	F.C. SUD LAC	08/09/2024	1 Match Ferme par révoc sursis	23/09/2024
16/09/2024	D2	Joueur	F.C. VILLARGONDRAN	08/09/2024	Auto suffisant	09/09/2024
16/09/2024	D3	Joueur	MONTMELIAN A.	08/09/2024	2 MF dont Auto	09/09/2024
16/09/2024	D1	Joueur	U.S. CHARTREUSE GUIERS	08/09/2024	3 MF dont Auto + 1 match avec sursis	09/09/2024

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Programme formations CDOSS – 2^{ème} semestre
- Opération Mini-buts : lancement de la saison 2 le 2 septembre
- DOSSIER SURCLASSEMENT « AUTORISATION MEDICALE » - Article 73
- Note explicative : Cas des joueurs U16 et U17 des clubs qui ont engagés des équipes U16 R et U18 R en Ligue, jouant également en U17 Départemental.
- PROCEDURE FAL – Engagements d'équipes
- DELEGUE SAVOIE 24-28

